



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220802-D\_22\_74-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2022

Affichage : 02/08/2022

## Assurance Tous risques chantier

### Avenant

COMMUNAUTE DE COMMUNES PILAT RHODANIEN

N° d'assuré : 107973 M

N° d'opération : 2020/0051

Cuisine centrale 9 Rue des Prairies 42410 PELUSSIN

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux clauses et conditions du contrat auquel il est annexé, le présent avenant entérine les dispositions précisées ci-après :

Les garanties du contrat sont prolongées du 31/07/2022 jusqu'au 31/12/2022 moyennant une cotisation complémentaire de 500,95 € HT soit 544,55 € TTC.

Pour le paiement correspondant, veuillez vous reporter à la facture déposée sur le portail Chorus Pro.

Fait à Pelussin, le 02/08/2022

Pour la personne morale souscriptrice,

*Le Président,*

*Serge RAULT*



Fait à Niort, le 28/07/2022

Pour SMACL Assurances,



SMACL Assurances SA  
Entreprise régie par  
le Code des Assurances  
Inmatriculée au  
RCS de Niort N° 833 817 224  
Siège social :  
141 avenue Salvador-Allende  
CS 20000  
79031 NIORT CEDEX 9

